

*en-Vélin*, *Venissieu* et *Bron*, qui faisaient partie de l'ancien diocèse de Lyon, mais qui en avaient été détachées en 1790.

3° *Modifications*. La section de *Saint-Clair* ou de la *Montagne* a été distraite de la commune de Vaugneray pour être réunie à celle d'Yseron, dont elle était plus voisine, par une loi du 9 juillet 1852 ; la section dite de *Lansola* a été distraite de la commune de Loire, et réunie à la commune des Haies, pour un motif analogue, par une loi du 14 mai 1853 : la limite adoptée entre les deux communes est la route de Rive-de-Gier à Vienne ; le hameau de la *Basse-Moussibre* a été distrait de la commune de Saint-Romain-en-Gal et réuni à celle de Loire, toujours pour cause de proximité, par une loi du 24 juin 1856. Il a été distrait des portions de territoire des communes de Savigny, Sourcieux et Saint-Pierre-la-Palud, pour agrandir celle de Sain-Bel, par une loi du 5 mai 1855. Une portion de la commune de Cours a servi à former la commune de Cergnes (département de la Loire), constituée par une loi du 25 mai 1857. La commune de Cours a encore été réduite, comme nous avons vu, par la création de la commune de la Ville (loi du 17 mai 1865) ; celle de Longes l'a été par la création de la commune de Trêves (loi du 24 octobre 1849)\*, celle de Saint-Martin-de-Fontaines par la création de la commune de Fontaines-sur-Saône (loi du 25 juillet 1850) ; celles de Glazé et d'Amas ont été agrandies aux dépens de celles d'Ouilly (loi du 23 avril 1853).

## VILLES.

Une loi du 24 mars 1852 a réuni les communes de